

Formulation des enjeux du PTGE du Curé

Enjeux :	Se déclinant en sous-enjeux :	Eux-mêmes se déclinant en sous-enjeux (identifiés en ateliers) :
<p><i>Atteindre</i> l'équilibre quantitatif</p>	<p><i>Encourager</i> la sobriété de tous les usages</p>	<p>Les usages eau potable considéré comme non vitaux (au-delà de l'alimentation et de l'hygiène)</p>
	<p><i>Inscrire</i> l'irrigation <i>dans une logique de développement durable*</i></p> <p>(*L'irrigation peut constituer un facteur de durabilité lorsqu'elle est compatible avec les conditions environnementales, en particulier hydrologiques, du territoire et lorsqu'elle contribue à la transition agro-écologique de l'agriculture, à la diversité des productions, à l'emploi agricole et rural)</p>	<p>L'agrandissement des exploitations (l'irrigation comme alternative à l'agrandissement)</p>
		<p>La transmission des exploitations (l'irrigation comme favorisant la transmission/les installations)</p>
		<p>L'accès à certains marchés (l'irrigation comme prérequis pour contractualiser certaines cultures spécialisées)</p>
		<p>La résilience des exploitations face aux aléas économiques et climatiques (l'irrigation comme une sécurisation des revenus, y compris en améliorant l'autonomisation des exploitations, notamment pour les exploitations polyculture-élevage)</p>
		<p>La diversité des systèmes agricoles et des productions (l'irrigation comme nécessité pour certaines cultures, notamment pour les exploitations maraichères)</p>
		<p>Le volume de production (l'irrigation comme facteur d'augmentation de la production, voir comme nécessité, notamment en fonction du type de sol)</p>
<p><i>Intégrer la préservation de la qualité des eaux</i> (<i>Réduire</i> les pollutions diffuses et ponctuelles)</p>	<p><i>Inscrire</i> l'usage des fertilisants (nitrates) <i>dans une logique de développement durable</i></p>	<p>La commercialisation du blé tendre (les fertilisants comme nécessité à l'obtention des exigences des cahiers des charges pour la farine pour pain et pâtes) & l'allongement des rotations (le blé tendre étant une composante essentielle des rotations)</p>
	<p><i>Inscrire</i> les produits phytosanitaires (pesticides, fongicides, herbicides) <i>dans une logique de développement durable</i></p>	<p>Le volume de production (les fertilisants comme facteur d'augmentation de la production, voir comme nécessité, notamment en fonction du type de sol)</p>
	<p><i>Réduire</i> les perturbateurs endocriniens et toxines diarrhéiques ?</p>	<p>L'agriculture de conservation des sols (les herbicides comme nécessité en cas de non travail du sol)</p>
	<p>Le volume de production (les phytosanitaires comme facteur d'augmentation de la production, voir comme nécessité)</p>	
<p><i>Respecter</i> la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques.</p>		
<p><i>Veiller à</i> une logique de solidarité amont-aval, y compris pour <i>sauvegarder</i> la biodiversité du littoral et <i>préserver</i> les zones conchyliques d'un excès de salinité</p>		
<p><i>Anticiper et s'adapter</i> au changement climatique</p>		
<p><i>S'inscrire dans une logique</i> de développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Contribuer à</i> la transition agro-écologique, <i>Contribuer à</i> la recherche de valeur ajoutée pour le territoire, <i>Contribuer à</i> la création d'emplois agricole et rural, <i>Contribuer à</i> la diversité des productions, <i>Contribuer à</i> l'autonomie alimentaire du territoire, <i>S'inscrire dans une logique</i> de partage et de vivre ensemble 		